

le 11 mars 2018

Pourquoi je quitte le navire...

J'ai terminé mon baccalauréat en service social en avril 1992. Ayant fait un stage à l'équipe Évaluation-orientation (ÉO), on m'a rapidement engagée au CJ Montérégie (anciennement le CSS Richelieu) et j'ai débuté ma carrière le 13 juillet 1992.

J'ai d'abord travaillé à ÉO (1992 à 1995), puis occupé un surcroît en délinquance (1995 à 1998) avant de revenir à l'équipe ÉO en 2001. Depuis mars 2004, j'occupe un poste à l'application des mesures.

Je crois sans prétention pouvoir mentionner haut et fort que je suis une intervenante qui se caractérise par son sens de l'organisation hors du commun; mes clients et collègues-partenaires estiment cependant que ce qui fait de moi une bonne intervenante est sans contredit ma grande implication et ma disponibilité auprès de « mes » familles et surtout auprès de « mes » jeunes qui me tiennent vraiment à cœur. Je suis toujours là sans compter lorsqu'on a besoin de moi, mais surtout quand le besoin se manifeste. Ainsi, je m'assure de répondre adéquatement aux besoins de ma clientèle en respectant toutefois leur rythme et en veillant à ne pas « faire à leur place ».

De nature intense et passionnée, j'ai toujours adoré ce travail. Au fil des années, j'y ai mis mon cœur, j'y ai investi beaucoup de temps, voire une très grande partie de ma vie...

Le 23 février 2018, après une longue période de mûres réflexions, j'ai remis ma démission.

Voici les raisons qui ont motivé cette décision :

: Je n'en peux plus... du sentiment quotidien d'occuper un poste d'agente administrative plutôt que celui de travailleuse sociale. Les activités administratives sont de plus en plus nombreuses et accaparent la majorité de notre temps : *téléphones, nombreux suivis d'activités, gestion des courriels, paperasse diverse (demande CSRE, demande de suivi psy, demande de transport, inscription aux camps de vacances, autorisation d'obtenir des renseignements, projets de vie dans PIJ, PI et PSI dans PIJ, grilles d'encadrement intensif et UTI, demandes IVAC, inscriptions aux divers ateliers CSRE, rédiger les communications à l'Aide sociale ou autre organisme gouvernemental - policiers, avocat, école, pédopsychiatre, CLSC, personnel scolaire, etc -, organisation de plan de service individualisé avec tous les partenaires, mandat d'emmener en cas de fugue, réservation de voitures et de salles de réunion, etc), en plus des démarches auprès du conseiller à l'accès en vue d'un placement, consultations ou discussions auprès d'autres organismes, participations aux rencontres de classification pour les*

jeunes en famille d'accueil, organisation et participation aux tables d'accès, démarches de carte d'assurance sociale, et j'en passe!

: Je n'en peux plus... du sentiment récurrent qu'on pellette encore et toujours dans notre cour. En réunion d'équipe, je me retrouve depuis quelques années à réagir avec humour - mais non sans une certaine pointe de cynisme - en questionnant mon chef : « C'est quand, boss, qu'on intervient? » Chacune de ces tâches peut sembler anodine pour les demandeurs, mais pour l'intervenant qui doit trouver le temps d'y répondre en s'assurant de respecter les délais sans négliger son travail clinique auprès de ses clients, la lourdeur administrative constitue un stresser supplémentaire important à ne pas sous-estimer. Ces demandes et ajouts proviennent de partout et consomment beaucoup de notre temps et de notre énergie, sans oublier qu'il faut ensuite inscrire toutes ces démarches dans PIJ – sans accuser de retard et en prenant le temps de se relire pour corriger nos fautes de frappe (tel que mon inspection à l'Ordre me l'a si gentiment suggéré...). Lorsqu'on tente de répondre à toutes ces commandes, il est inévitable que le temps alloué directement à la clientèle diminue considérablement. Beaucoup d'intervenants se retrouvent donc à passer énormément de temps au bureau devant leur ordinateur au détriment du contact direct avec la clientèle.

: Je n'en peux plus... de ne pas suffire à la tâche, de voir tout ce qu'il y a à faire dans un dossier et donc, d'avoir toujours le sentiment de tourner les coins ronds, de « botcher » et de négliger mes familles;

: Je n'en peux plus... de ce sentiment désagréable de nourrir *le système* mais de ne pas avoir le temps de donner des services directs aux clients. Il est bien beau de réviser les plans d'intervention (PI) à tous les 3 mois, mais à quoi bon si nous n'avons pas le temps d'actualiser le travail clinique nécessaire pour répondre aux besoins des clients?

: Je n'en peux plus... de seulement « patcher », d'aller au plus pressant et de souvent ressentir qu'il vaudrait mieux faire le singe, c'est-à-dire faire celle qui ne voit ni n'entend rien;

: Je n'en peux plus... de l'iniquité et de l'incohérence entre les divers services, de m'épuiser avec une charge de travail énorme et grandement exigeante alors que des collègues d'autres secteurs (LSJPA notamment) se retrouvent actuellement avec des case-loads ultra réduits;

: Je n'en peux plus... de subir l'hostilité des clients insatisfaits puisque de plus en plus instruits de leurs droits. J'avais 22 ans lorsque j'ai débuté ma carrière. Aux yeux de mes clients, j'étais « la madame de la DPJ » et ce que je disais avait une portée, était respecté. Aujourd'hui, on m'invective, on m'envoie promener et on tente par tous les moyens de détruire mes arguments, mes opinions, ma crédibilité et ma compétence;

: Je n'en peux plus... de l'hostilité des partenaires qui se retrouvent tout aussi débordés que nous... Chacun tente de tirer la couverture vers soi, chacun tente de sauver sa peau....

: Je n'en peux plus... d'éprouver constamment ce puissant et destructeur sentiment d'insatisfaction et d'impuissance;

: Je n'en peux plus... que mon travail soit considéré comme un travail à la chaîne, que mes clients représentent maintenant de simples dossiers. Mes jeunes et leurs parents, malgré leur lourd passé, leurs grandes souffrances et leur vécu émotif envahissant, méritent à mon avis le plus grand des respects.

: Je n'en peux plus... de n'être ni entendue, ni supportée, ni valorisée, ni reconnue. Certains tentent actuellement de résumer la décision de mon départ en expliquant bêtement qu'il s'agit d'une question d'usure... ce à quoi je répondrai haut et fort que je déborde encore d'une belle énergie et que je serai en mesure d'offrir un très bon rendement dans un contexte différent!

: Je n'en peux plus... de faire du bénévolat. Ma clientèle me tient vraiment à cœur et pour parvenir à remplir la commande de mon organisation, j'en suis rendue à travailler quasi tous les soirs de la semaine, en rencontre ou alors à la maison devant la télévision à colliger des suivis d'activités, à rédiger des rapports ou des plans d'intervention. Or, pour éviter de me faire rabrouer lors de la production de ma feuille de temps, je n'inscris pas ces heures. Cet horaire de fou entraîne inévitablement un stress important, une grande fatigue et conséquemment un impact considérable au plan personnel et familial;

: Je n'en peux plus... de constater qu'en raison de tout ce qui précède, ma santé physique et mentale s'en trouve hypothéquée depuis quelques mois;

C'est donc pour toutes ces raisons que je quitte.

Le navire coule et je refuse d'être complice de ce naufrage.

Annik Hébert